

Deloitte.

*Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900
Fax: + 216 36 050 900
RC: B119871997-MF:587570N/A/M/000
www.deloitte.tn*



**Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre**
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

HANNIBAL LEASE

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2017**

AOUT 2017

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I- AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	3
II- ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017	6

I - AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900
Fax: + 216 36 050 900
RC: B119871997-MF:587570N/A/M/000
www.deloitte.tn

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2017

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2017 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 753 901 KDT et un bénéfice net de 4 119 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2017, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Août 2017

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



II - ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

	Page
Bilan	7
Etat des Engagements Hors Bilan	8
Etat de Résultat	9
Etat de Flux de Trésorerie	10
Schéma des soldes intermédiaires de gestion	11
Notes aux Etats Financiers	12

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2017
(Exprimé en dinars)

	<u>2017</u>	30 juin <u>2016</u>	31 Décembre <u>2016</u>
ENGAGEMENTS DONNES	135 316 783	108 678 794	124 288 424
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	49 507 166	43 387 575	50 146 914
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	85 809 617	65 291 219	74 141 510
ENGAGEMENTS RECUS	1 557 220 729	1 085 680 075	1 269 917 906
Cautions Reçues	625 555 607	388 617 717	482 579 060
Garanties Reçues	336 570	630 903	630 963
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	114 419 688	84 135 738	94 177 649
Valeurs des biens, objet de leasing	816 908 864	612 295 717	692 530 235
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	80 400 000	14 000 000	37 505
Emprunts obtenus non encore encaissés	57 200 000	14 000 000	-
Effets escomptés sur la clientèle	-	-	37 505

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2016</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	32 359 215	23 605 492	51 826 610
Intérêts et charges assimilées	17	(20 006 959)	(13 915 784)	(30 433 146)
Produits des placements	18	237 399	335 416	561 512
Autres produits d'exploitation	19	14 951	14 239	28 825
Produit net		<u>12 604 605</u>	<u>10 039 363</u>	<u>21 983 800</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	20	3 291 700	2 480 039	5 465 389
Dotations aux amortissements	21	261 323	242 178	512 335
Autres charges d'exploitation	22	1 819 151	1 496 208	3 288 798
Total des charges d'exploitation		<u>5 372 174</u>	<u>4 218 425</u>	<u>9 266 522</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>7 232 431</u>	<u>5 820 938</u>	<u>12 717 278</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	1 607 936	1 872 060	2 462 429
Dotations nettes aux autres provisions	24	434 614	189 827	447 285
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>5 189 881</u>	<u>3 759 051</u>	<u>9 807 564</u>
Autres pertes ordinaires	25	(41 193)	(343)	(15 366)
Autres gains ordinaires	26	59	38 273	59 161
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>5 148 747</u>	<u>3 796 981</u>	<u>9 851 359</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(1 029 646)	(759 396)	(2 024 139)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>4 119 101</u>	<u>3 037 585</u>	<u>7 827 220</u>
Contribution conjoncturelle		-	-	(759 052)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>4 119 101</u>	<u>3 037 585</u>	<u>7 068 169</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	211 043 250	154 023 096	334 539 023
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(284 011 896)	(178 548 560)	(411 149 263)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(6 393 865)	(4 516 619)	(8 203 588)
Intérêts payés	31	(20 157 314)	(13 694 906)	(27 791 865)
Impôts et taxes payés	32	(2 456 679)	(964 686)	(1 737 614)
Autres flux liés à l'exploitation	35	580 327	919 219	2 007 799
		<u>(101 396 178)</u>	<u>(42 782 457)</u>	<u>(112 335 509)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(1 953 448)	(4 233 232)	(5 167 220)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	38 250	55 499
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(980 000)	(2 046 664)
		<u>(1 953 448)</u>	<u>(5 174 982)</u>	<u>(7 158 385)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(788 631)	(312 986)	(656 955)
Encaissements suite à la cession d'actions propres	15	590 042	258 491	258 491
Dividendes et autres distributions	34	(3 104 063)	(2 350 854)	(2 350 854)
Encaissements provenant des emprunts	12	412 335 800	326 500 000	671 000 000
Remboursements d'emprunts	12	(325 624 863)	(268 570 680)	(552 035 629)
		<u>83 408 285</u>	<u>55 523 971</u>	<u>116 215 053</u>
Variation de trésorerie		<u>(19 941 341)</u>	<u>7 566 533</u>	<u>(3 278 841)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 10	2 708 050	5 986 891	5 986 891
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 10	(17 233 291)	13 553 423	2 708 050

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES						SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		
	2017	2016	2016		2017	2016	2016		2017	2016	2016		
Intérêts de leasing	31 203 753	22 757 288	49 446 765	Intérêts et charges assimilés	20 006 959	13 915 784	30 433 146						
Intérêts de retard	307 036	289 793	922 499										
Variation des produits réservés	(258 848)	(309 240)	(317 561)										
Produits accessoires	1 107 273	867 651	1 774 907										
Autres produits d'exploitation	14 951	14 239	28 825										
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>32 374 166</u>	<u>23 619 731</u>	<u>51 855 435</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>20 006 959</u>	<u>13 915 784</u>	<u>30 433 146</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>12 367 206</u>	<u>9 703 947</u>	<u>21 422 288</u>		
Marge commerciale (PNB)	12 367 206	9 703 947	21 422 288	Autres charges d'exploitation	1 819 151	1 496 208	3 288 798						
Produits des placements	237 399	335 416	561 512	Charges de personnel	3 291 700	2 480 039	5 465 389						
<u>Sous total</u>	<u>12 604 605</u>	<u>10 039 363</u>	<u>21 983 800</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 110 851</u>	<u>3 976 247</u>	<u>8 754 187</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>7 493 754</u>	<u>6 063 116</u>	<u>13 229 613</u>		
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>7 493 754</u>	<u>6 063 116</u>	<u>13 229 613</u>	Dotations aux amortissements et aux résorptions	261 323	242 178	512 335						
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :									
- Suite au recouvrement des créances	1 092 345	640 107	1 093 001	- Pour dépréciation des créances	2 500 281	2 312 167	3 355 430						
- Sur les actions cotées	26 570	36 563	108 425	- Des autres actifs	24 000	10 000	50 010						
				- Pour dépréciation des titres	67 854	116 390	116 325						
				- Collectives	200 000	200 000	200 000						
				- Pour risques et charges	342 429	100 000	389 375						
Autres produits ordinaires	59	38 273	59 161	- Pour Valeurs immobilisées	26 900	-	-						
				Autres pertes ordinaires	41 193	343	15 366						
				Impôts sur les bénéfices	1 029 646	759 396	2 024 139						
				Contribution conjoncturelle			759 052						
<u>Sous total</u>	<u>8 612 727</u>	<u>6 778 058</u>	<u>14 490 200</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 493 626</u>	<u>3 740 474</u>	<u>7 422 032</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>4 119 101</u>	<u>3 037 585</u>	<u>7 068 169</u>		
								<u>Résultat net</u>	<u>4 119 101</u>	<u>3 037 585</u>	<u>7 068 169</u>		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2^{ème} semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2017.
- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Cette augmentation sera réalisée au cours du deuxième semestre de 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2017, à 28.700.000 Dinars composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2017, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) *la valeur résiduelle non garantie est nulle ;*
- b) *les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.*

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,

- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des

relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-4 Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2016 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 748.431 DT dont 262.537 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2015 de 2.795.985 DT à 2.176.671 DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en mars 2017.

Le dénouement de cette opération a eu lieu en Juillet 2017, sans recours juridictionnels, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 557 KDT.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Banques	12 780 684	17 833 665	14 429 802
- Caisses	3 664	4 854	1 208
<u>Total</u>	<u>12 784 348</u>	<u>17 838 519</u>	<u>14 431 009</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
Créances sur contrats mis en force	709 950 252	527 934 659	595 774 724
Encours financiers	686 128 062	507 255 106	574 517 361
Impayés	26 765 453	23 064 663	24 089 705
Intérêts échus différés	(3 118 167)	(2 525 773)	(2 883 079)
Valeurs à l'encaissement	174 904	140 663	50 736
Créances sur contrats en instance de mise en force	9 041 779	5 541 849	7 353 950
Total brut des créances leasing	718 992 031	533 476 508	603 128 674
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(8 436 512)	(8 126 816)	(8 295 032)
Provisions pour dépréciation des impayés	(13 245 419)	(11 583 294)	(11 978 963)
Provisions collectives	(2 800 000)	(2 600 000)	(2 600 000)
Provisions additionnelles	(61 796)	(35 312)	(61 796)
Produits réservés	(1 680 228)	(1 413 060)	(1 421 380)
Total net des créances leasing	692 768 076	509 718 026	578 771 502

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2016	581 871 311
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	264 504 677
- Relocations	7 835 232
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(119 124)
- Cessions anticipées	(8 479 888)
- Relocations	(7 366 347)
- Remboursement du capital	(143 076 019)
Solde au 30 juin 2017	695 169 841

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Créance à plus de cinq ans		14 042 722	6 846 907	5 877 882
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		481 549 803	353 653 562	403 221 131
- Créance à moins d'un an		289 981 647	215 307 214	243 449 101
Paie ment minima ux sur con tra ts actifs	(1)	785 574 172	575 807 683	652 548 114
- Revenus à plus de cinq ans		2 650 798	869 681	784 186
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		57 844 444	42 819 382	47 725 627
- Revenus à moins d'un an		53 924 446	40 446 675	45 667 836
Total des produits financiers non acquis	(2)	114 419 688	84 135 738	94 177 649
- Valeurs résiduelles	(3)	4 640 978	3 337 852	3 006 926
- Contrats suspendus	(4)	10 332 599	12 245 309	13 139 971
- Contrats en cours	(5)	9 041 779	5 541 849	7 353 950
Encours financiers des contrats de leasing	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	695 169 841	512 796 954	581 871 311

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	585 429 049	80 823 966	3 175 011	1 383 216	15 316 819	686 128 062
Impayés	2 002 753	7 121 707	1 268 229	1 059 970	15 312 793	26 765 453
Contrats en instance de mise en force	8 843 909	197 870	-	-	-	9 041 779
CREANCES LEASING	596 275 712	88 143 543	4 443 240	2 443 187	30 629 613	721 935 294
Avances reçues (*)	(6 552 939)	0	-	-	(579 468)	(7 132 407)
ENCOURS GLOBAL	589 722 773	88 143 543	4 443 240	2 443 187	30 050 144	714 802 887
ENGAGEMENTS HORS BILAN	49 280 354	226 812	-	-	-	49 507 166
TOTAL ENGAGEMENTS	639 003 127	88 370 355	4 443 240	2 443 187	30 050 144	764 310 053
Produits réservés	-	-	(118 032)	(106 829)	(1 455 366)	(1 680 228)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(28 050)	(8 408 462)	(8 436 512)
Provisions sur impayés	-	-	(159 695)	(437 646)	(12 648 078)	(13 245 419)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(61 796)	(61 796)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(277 727)	(572 526)	(22 573 702)	(23 423 955)
ENGAGEMENTS NETS	639 003 127	88 370 355	4 165 513	1 870 661	7 476 442	740 886 098
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,58%	0,32%	3,93%	
						4,83%
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2016						4,68%
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2016						5,84%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			6,25%	23,43%	75,12%	
						63,42%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2016						71,37%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2016						63,15%

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Actions cotées	1 590 343	1 779 355	1 590 343
- Titres SICAV	3 769	447 725	11 569
Total brut	1 594 112	2 227 080	1 601 913
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(356 665)	(387 307)	(315 380)
Total net	1 237 447	1 839 773	1 286 532

Le portefeuille des actions cotées se présentent comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 412	(35 892)	0,046%
SAH	23 550	1,000	6,494	152 923	-	0,064%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	(22 414)	0,087%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	(171 819)	0,253%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	-	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	(126 540)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	-	0,017%
Total				1 590 343	(356 665)	

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Titres de participation	8 778 841	7 712 177	8 778 841
- Titres immobilisés	581 112	581 112	581 112
Total	9 359 953	8 293 289	9 359 953

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2017 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2 013
Total				8 778 841	

(*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(**) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2017 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
Total					581 112	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2017
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période		
Logiciels	33,3%	451 849	55 039	-	506 888	337 217	26 050	363 267	-	143 621
Total des immobilisations incorporelles		451 849	55 039	-	506 888	337 217	26 050	363 267	-	143 621
Terrain	-	5 670 140	-	-	5 670 140	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	250 000	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	2 630 526	792 782	65 223	858 004	-	1 772 522
Matériel de transport	20,0%	939 638	-	-	939 638	503 964	80 340	584 304	-	355 334
Equipements de bureau	10,0%	682 639	20 880	-	703 518	462 820	25 709	488 528	-	214 990
Matériel informatique	33,3%	502 454	21 546	-	524 000	388 365	32 066	420 431	-	103 569
Installations générales	10% et 20%	655 636	-	-	655 636	361 716	30 516	392 232	-	263 404
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	45 886	35 744	1 420	37 165	-	8 721
Immobilisations en cours		943 484	1 828 832	235 191	3 007 507	-	-	-	26 900	3 007 507
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations (*)		650 952	69 968	(235 191)	485 729	-	-	-	-	458 829
Total des immobilisations corporelles		12 971 354	1 941 225	-	14 912 579	2 545 391	235 274	2 780 665	276 900	11 855 015
TOTAUX		13 423 203	1 996 264	-	15 419 467	2 882 608	261 323	3 143 931	276 900	11 998 636

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Charges reportées	1 497 699	1 302 422	1 502 119
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	40 100	40 100
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 324 713	1 140 850	1 252 414
- Personnel, avances et acomptes	74 934	63 481	34 517
- Etat, crédit de TVA	20 962 229	9 746 328	12 687 499
- Etat, compte d'attente TVA	1 055 792	719 778	677 062
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054	118 054
- Compte courant "AMILCAR LLD"	100 000	100 000	100 000
- Produits à recevoir des tiers	446 848	566 271	489 489
- Débiteurs divers	53 093	43 787	110 181
- Charges constatées d'avances	129 757	113 304	71 745
Total brut	<u>25 903 370</u>	<u>14 054 527</u>	<u>17 183 332</u>
A déduire :			
- Provisions	(151 223)	(87 213)	(127 223)
Montant net	<u>25 752 147</u>	<u>13 967 314</u>	<u>17 056 109</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 30 JUIN 2017
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	471 270	-	471 270	471 270	-	471 270	-
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	158 279	-	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	4 327 245	304 858	4 632 103	2 825 126	309 278	3 134 404	1 497 699
TOTAUX		4 956 794	304 858	5 261 652	3 454 675	309 278	3 763 953	1 497 699

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente un solde nul. Les dernières dépenses remontent à l'année 2011 et sont relatives à l'élaboration d'un manuel de procédures et des fiches organisationnelles réalisée par un cabinet externe.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbées en mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 309 278 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Banques, découverts	30 017 639	4 285 095	11 722 960
<u>Total</u>	<u>30 017 639</u>	<u>4 285 095</u>	<u>11 722 960</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	7 132 407	5 790 865	5 193 476
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>7 138 407</u>	<u>5 796 865</u>	<u>5 199 476</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Banques locales	166 860 236	120 119 273	141 054 211
- Banques étrangères	28 282 658	28 996 434	28 639 546
- Emprunts obligataires	229 906 800	178 688 000	210 145 000
- Certificats de dépôt	74 000 000	39 000 000	46 500 000
- Certificats de leasing	66 000 000	50 500 000	52 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>565 049 694</u>	<u>417 303 707</u>	<u>478 338 758</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 511 893	622 874	810 655
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	392 415	392 415	597 355
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	6 652 230	4 771 258	7 207 584
- Intérêts courus sur certificats de leasing	842 758	686 047	723 066
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(911 628)	(411 436)	(577 006)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 487 668</u>	<u>6 061 158</u>	<u>8 761 655</u>
<u>Total</u>	<u>573 537 363</u>	<u>423 364 866</u>	<u>487 100 412</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUI 2017
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000	55 000 000	(55 000 000)	35 000 000	-	35 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	30 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	43 000 000	(26 000 000)	30 000 000	-	30 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	1 000 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	4 000 000	4 000 000	(7 000 000)	1 000 000	-	1 000 000
<u>Sous-total</u>			52 000 000	102 000 000	(88 000 000)	66 000 000	-	66 000 000
Certificats de dépôt	74 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	46 500 000	226 000 000	(198 500 000)	74 000 000	-	74 000 000
<u>Sous-total</u>			46 500 000	226 000 000	(198 500 000)	74 000 000	-	74 000 000
<u>Total des certificats de leasing et des certificats de dépôt</u>			98 500 000	328 000 000	(286 500 000)	140 000 000	-	140 000 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	4 000 000	-	-	4 000 000	-	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	8 000 000	-	(4 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	23 288 000	-	(6 000 000)	17 288 000	11 288 000	6 000 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	23 200 000	-	-	23 200 000	17 184 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	27 760 000	-	(2 240 000)	25 520 000	19 520 000	6 000 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	23 897 000	-	-	23 897 000	22 794 000	1 103 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	40 000 000	-	(3 334 000)	36 666 000	33 332 000	3 334 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	20 000 000	-	(4 000 000)	16 000 000	12 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	40 000 000	-	-	40 000 000	37 561 000	2 439 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	-	20 000 000	-	20 000 000	19 000 000	1 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	-	19 335 800	-	19 335 800	19 335 800	-
<u>Total des emprunts obligataires</u>			210 145 000	39 335 800	(19 574 000)	229 906 800	192 014 800	37 892 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	5 639 546	-	(356 888)	5 282 658	4 354 596	928 062
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	-	12 000 000	12 000 000	-
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	8 000 000	-	-	8 000 000	8 000 000	-
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			28 639 546	-	(356 888)	28 282 658	27 354 596	928 062

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2017
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	793 419	-	(793 419)	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	105 263	-	(105 263)	-	-	-
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	300 000	-	(150 000)	150 000	-	150 000
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	400 000	-	(200 000)	200 000	-	200 000
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 750 000	-	(500 000)	1 250 000	250 000	1 000 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 035 000	-	(654 494)	1 380 506	-	1 380 506
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	700 000	-	(200 000)	500 000	100 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 362 765	-	(560 141)	802 625	-	802 625
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	2 210 083	-	(524 105)	1 685 978	581 601	1 104 377
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 330 003	-	(314 875)	1 015 128	350 552	664 576
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 951 615	-	(532 461)	1 419 154	294 783	1 124 371
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 350 000	-	(300 000)	1 050 000	450 000	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	900 000	-	(200 000)	700 000	300 000	400 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 484 224	-	(256 285)	2 227 938	875 241	1 352 697
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	823 450	-	(131 086)	692 364	-	692 364
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	822 210	-	(130 780)	691 430	-	691 430
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	954 919	-	(260 274)	694 645	144 240	550 405
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	825 000	-	(150 000)	675 000	375 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	825 000	-	(150 000)	675 000	375 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 250 000	-	(277 778)	972 222	416 666	555 556
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 227 439	-	(486 433)	2 741 006	1 712 657	1 028 349
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 967 989	-	(497 405)	2 470 584	1 421 147	1 049 437
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	900 000	-	(150 000)	750 000	450 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 323 529	-	(294 118)	1 029 412	441 176	588 235
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	3 571 429	-	(357 143)	3 214 286	2 500 000	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	3 250 000	-	(500 000)	2 750 000	1 750 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	3 250 000	-	(500 000)	2 750 000	1 750 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	2 630 446	-	(845 547)	1 784 899	-	1 784 899
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 100 000	-	(300 000)	1 800 000	1 200 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 444 444	-	(222 222)	1 222 222	777 778	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 888 889	-	(444 444)	2 444 444	1 555 555	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 567 027	-	(184 714)	1 382 313	992 023	390 290
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	823 035	-	(97 165)	725 869	520 888	204 981
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 600 000	-	(200 000)	1 400 000	1 000 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 400 000	-	(300 000)	2 100 000	1 500 000	600 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2017
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	800 000	-	(100 000)	700 000	500 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	822 957	-	(97 124)	725 833	520 910	204 923
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 600 000	-	(200 000)	1 400 000	1 000 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	820 911	-	(97 644)	723 267	517 936	205 331
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 200 000	-	(150 000)	1 050 000	750 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 636 264	-	(96 648)	1 539 616	1 032 528	507 088
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 284 409	-	(75 972)	1 208 437	810 048	398 389
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 550 000	-	(300 000)	2 250 000	1 650 000	600 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 800 000	-	(200 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	4 500 000	-	(500 000)	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 684 211	-	(315 789)	2 368 421	1 736 842	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	3 600 000	-	(400 000)	3 200 000	2 400 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 361 966	-	(150 688)	1 211 277	894 595	316 683
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 684 211	-	(315 789)	2 368 421	1 736 842	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 850 000	-	(300 000)	2 550 000	1 950 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	5 000 000	-	(430 832)	4 569 168	3 664 827	904 340
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	10 000 000	-	(1 000 000)	9 000 000	7 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 000 000	-	(100 000)	900 000	700 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	4 750 000	-	(500 000)	4 250 000	3 250 000	1 000 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 842 105	-	(315 789)	2 526 316	1 894 737	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(172 091)	1 827 909	1 470 217	357 692
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	3 000 000	-	(262 518)	2 737 482	2 202 496	534 986
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	3 000 000	-	(256 171)	2 743 829	2 207 600	536 230
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(173 607)	1 826 393	1 468 796	357 597
CITIBANK 20 MDT	30 000 000	Crédit relais	20 000 000	10 000 000	-	30 000 000	-	30 000 000
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	5 000 000	(500 000)	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	5 000 000	(263 158)	4 736 842	3 684 211	1 052 632
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 141 588	858 412
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 141 588	858 412
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	-	7 000 000	-	7 000 000	6 154 249	845 751
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
Total des crédits des banques locales			141 054 211	45 000 000	(19 193 975)	166 860 236	93 664 317	73 195 920
Total général			478 338 758	412 335 800	(325 624 863)	565 049 695	313 033 713	252 015 982

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	120 977	56 547	780 240
<u>Sous total</u>	<u>120 977</u>	<u>56 547</u>	<u>780 240</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>			
- Fournisseurs d'immobilisation	22 274	-	-
- Fournisseurs, retenue de garantie	23 335	-	2 793
<u>Sous total</u>	<u>45 609</u>	<u>-</u>	<u>2 793</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats de biens de leasing	5 201 717	9 114 592	3 367 327
- Effets à payer	77 751 882	65 072 178	63 361 206
- Factures non parvenues	7 830	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>82 961 429</u>	<u>74 194 599</u>	<u>66 736 362</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>83 128 016</u>	<u>74 251 146</u>	<u>67 519 395</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Personnel, rémunérations dues	108	108	108
- Personnel, provisions pour congés payés	210 901	154 643	108 995
- Personnel, autres charges à payer	200 000	160 593	465 000
- Etat, retenues sur salaires	127 302	90 447	114 314
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	757 184	707 965	693 402
- Etat, retenues sur TVA	-	1 320	5 095
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	177 791	138 975	58 580
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	170 533	87 712	29 750
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	465 049	322 966	980 418
- Etat, contribution conjoncturelle	-	-	759 052
- Etat, autres impôts et taxes à payer	121 535	87 490	74 367
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	6 243	4 639	3 270
- CNSS	332 061	217 821	257 467
- CAVIS	56 705	24 395	34 691
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	45 403	32 377	24 575
- Actionnaires, dividendes à payer	17 188	-	-
- Crédoeurs divers	442 923	144	230 351
- Prestataires Assurances	728 759	666 152	664 799
- Diverses Charges à payer	431 390	344 204	622 809
- Avances sur cessions d'immobilisations	120 000	-	-
- Provisions pour risques et charges	781 805	150 000	439 375
<u>Total</u>	<u>5 192 880</u>	<u>3 191 952</u>	<u>5 566 418</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	2 137 538	1 541 814	1 541 814
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000	8 830 000
- Réserves pour fonds social	(C)	150 000	-	-
- Actions propres	(D)	(588 209)	(54 945)	(398 915)
- Complément d'apport		2 392	11 688	11 688
- Résultats reportés		8 047 500	4 846 306	4 846 306
Total des capitaux propres avant résultat de la période		<u>50 767 200</u>	<u>47 362 840</u>	<u>47 018 871</u>
Résultat de la période (1)		4 119 101	3 037 585	7 068 169
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	<u>54 886 302</u>	<u>50 400 425</u>	<u>54 087 039</u>
Nombre d'actions (2)		5 679 401	5 737 044	5 739 954
Résultat par action (1) / (2)	(E)	0,725	0,529	1,231

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2017 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué, essentiellement, par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder principalement des subventions non remboursables au personnel de la société.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 17 mai 2017, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 25 Août 2017, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 4% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2017, soit 321.440 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2016	44 194	398 915
Achats de la période	87 006	788 631
Cession de la période	(66 199)	(590 042)
Complément d'apport		(9 295)
Solde au 30 juin 2017	65 001	588 209

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 30 juin 2017, 1,145% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2017
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserves pour Fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	-	2 940 255	(1 292)	12 529	4 635 703	49 768 190
Affectations approuvées par l'A.G.O du 1 ^{er} Juin 2016		378 798				4 256 905			(4 635 703)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015						(2 353 400)				(2 353 400)
Rachat d'actions propres							(656 955)			(656 955)
Encaissement de dividendes sur actions propres						2 546				2 546
Cession d'actions propres							259 333	(842)		258 491
Résultat de l'exercice 2016									7 068 169	7 068 169
Solde au 31 décembre 2016	28 700 000	1 541 814	3 487 979	8 830 000	-	4 846 306	(398 915)	11 688	7 068 169	54 087 039
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Mai 2017		595 724			150 000	6 322 445			(7 068 169)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016						(3 157 000)				(3 157 000)
Rachat d'actions propres							(788 631)			(788 631)
Encaissement de dividendes sur actions propres						35 750				35 750
Cession d'actions propres							599 337	(9 295)		590 042
Résultat de la période close le 30 Juin 2017									4 119 101	4 119 101
Solde au 30 Juin 2017	28 700 000	2 137 538	3 487 979	8 830 000	150 000	8 047 500	(588 209)	2 392	4 119 101	54 886 302

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Intérêts de leasing	31 203 753	22 757 288	49 446 765
- Intérêts de retard	307 036	289 793	922 499
- Préloyer	161 092	84 801	197 414
- Frais de dossier	276 837	253 944	515 609
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	228 110	141 597	265 298
- Frais de rejet	390 261	307 309	654 585
- Commissions d'assurance	50 973	80 000	142 000
Total	32 618 062	23 914 732	52 144 170
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	209 492	124 027	157 878
Intérêts de retard antérieurs	21 018	5 045	8 021
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(475 510)	(426 822)	(433 692)
Intérêts de retard	(13 847)	(11 491)	(49 768)
Variation des produits réservés	(258 848)	(309 240)	(317 561)
Total des intérêts et des produits de leasing	32 359 215	23 605 492	51 826 610
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	561 377 391	414 960 399	414 960 399
. A la fin de la période	675 795 462	495 009 797	561 377 391
. Moyenne (A)	618 586 426	454 985 098	488 168 895
- Intérêts de la période (B)	31 203 753	22 757 288	49 446 765
- Taux moyen (B) / (A)	10,09%	10,00%	10,13%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Intérêts des emprunts obligataires	8 517 888	6 334 499	13 865 384
- Intérêts des crédits des banques locales	5 203 819	3 487 303	8 366 786
- Intérêts des crédits des banques étrangères	814 117	749 985	921 863
- Intérêts des autres opérations de financement	4 391 645	3 091 586	6 543 913
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	309 278	219 188	489 612
Total des charges financières des emprunts (A)	19 236 748	13 882 560	30 187 558
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	755 205	31 936	242 566
- Autres charges financières	15 007	1 288	3 023
Total des autres charges financières	770 212	33 224	245 589
Total général	20 006 959	13 915 784	30 433 146
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	478 338 758	359 374 386	359 374 386
. A la fin de l'exercice	565 049 695	417 303 707	478 338 758
. Moyenne (B)	521 694 226	388 339 047	418 856 572
- Taux moyen (A) / (B)	7,37%	7,15%	7,21%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dividendes	184 079	194 505	237 221
- Plus values sur cession des actions	-	-	110 421
- Plus values sur cession des titres SICAV	88	-	7 330
- Revenus des comptes créditeurs	49 232	35 078	87 264
- Moins values sur cession des titres SICAV	-	(8 313)	(2 704)
- Revenus des certificats de dépôt	-	76 133	106 740
- Revenus des comptes courants associés	4 000	4 267	8 000
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	26 997	490
- Jetons de présences reçus des filiales	-	6 750	6 750
<u>Total</u>	<u>237 399</u>	<u>335 416</u>	<u>561 512</u>

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Produits locatifs	14 951	14 239	28 825
<u>Total</u>	<u>14 951</u>	<u>14 239</u>	<u>28 825</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Salaires et complément de salaires	2 610 742	1 958 855	4 350 552
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	522 736	396 868	759 262
- Autres charges sociales	158 222	124 316	355 575
<u>Total</u>	<u>3 291 700</u>	<u>2 480 039</u>	<u>5 465 389</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	26 050	13 267	39 691
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	235 274	228 910	472 644
<u>Total</u>	<u>261 323</u>	<u>242 178</u>	<u>512 335</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Achat de matières et fournitures	172 290	161 582	330 762
<u>Total des achats</u>	<u>172 290</u>	<u>161 582</u>	<u>330 762</u>
- Locations	204 943	176 526	368 246
- Entretiens et réparations	45 223	39 446	73 759
- Primes d'assurances	59 311	54 186	96 076
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>309 568</u>	<u>270 158</u>	<u>538 081</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	203 426	159 965	433 839
- Publicités, publications, relations publiques	206 465	166 649	527 139
- Déplacements, missions et réceptions	166 697	147 102	238 647
- Frais postaux et de télécommunications	169 580	123 184	264 050
- Services bancaires et assimilés	223 438	152 308	358 957
- Autres	113 779	86 880	157 773
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 083 385</u>	<u>836 089</u>	<u>1 980 404</u>
- Autres charges ordinaires			
- Jetons de présence	37 500	37 500	75 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	9 375	9 375	18 750
- Rémunération du Comité de risques	9 375	9 375	18 750
<u>Total des charges diverses</u>	<u>56 250</u>	<u>56 250</u>	<u>112 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	83 828	63 360	123 273
- T.C.L	76 152	55 501	121 587
- Droits d'enregistrement et de timbres	25 035	26 341	49 439
- Autres impôts et taxes	12 643	26 928	32 752
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>197 658</u>	<u>172 130</u>	<u>327 050</u>
<u>Total général</u>	<u>1 819 151</u>	<u>1 496 208</u>	<u>3 288 798</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 500 281	2 312 167	3 328 946
- Dotations aux provisions collectives	200 000	200 000	200 000
- Dotation aux provisions additionnelles	-	-	26 484
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 092 345)	(640 107)	(1 093 001)
<u>Total</u>	<u>1 607 936</u>	<u>1 872 060</u>	<u>2 462 429</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

	30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	24 000	10 000	50 010
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	67 854	116 390	116 325
- Dotations aux provisions pour risques et charges	342 429	100 000	389 375
- Dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs immobilisées	26 900	-	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(26 570)	(36 563)	(108 425)
<u>Total</u>	<u>434 614</u>	<u>189 827</u>	<u>447 285</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Apurement et ajustement de comptes	36 618	-	14 228
- Pénalités	4 417	255	255
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	-	21
- Autres pertes ordinaires	157	88	861
<u>Total</u>	<u>41 193</u>	<u>343</u>	<u>15 366</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	38 250	46 062
- Autres gains sur éléments exceptionnels	59	23	13 099
<u>Total</u>	<u>59</u>	<u>38 273</u>	<u>59 161</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2017 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice comptable.

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	24 089 705	20 317 031	20 317 031
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(26 765 453)	(23 064 663)	(24 089 705)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	50 736	66 110	66 110
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(174 904)	(140 663)	(50 736)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(5 193 476)	(5 679 303)	(5 679 303)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	7 132 407	5 790 865	5 193 476
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(2 883 079)	(2 153 794)	(2 153 794)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	3 118 167	2 525 773	2 883 079
- TVA collectée		28 208 714	21 726 438	46 248 673
- TVA collectée sur avances et acomptes		(378 729)	(440 265)	(397 550)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	174 279 772	129 392 061	280 540 698
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16 & 19	1 429 260	1 171 683	2 726 231
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(468 884)	(450 934)	(909 638)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	119 124	60 995	365 309
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	8 479 888	4 901 765	9 479 145
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>211 043 250</u>	<u>154 023 096</u>	<u>334 539 023</u>

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	66 736 362	31 745 904	31 745 904
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(82 961 429)	(74 194 599)	(66 736 362)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	264 504 677	192 657 927	390 614 435
- TVA sur Investissements	+	35 873 069	28 367 040	55 495 036
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	29 750	60 000	60 000
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(170 533)	(87 712)	(29 750)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>284 011 896</u>	<u>178 548 560</u>	<u>411 149 263</u>

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		30 juin 2017	30 juin 2016	31 Décembre 2016
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(34 517)	(21 781)	(21 781)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	74 934	63 481	34 517
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(40 100)	(38 500)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	40 100	40 100	40 100
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(71 745)	(41 726)	(41 726)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	129 757	113 304	71 745
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	780 240	186 948	186 948
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(120 977)	(56 547)	(780 240)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	108	2 156	2 156
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(108)	(108)	(108)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	108 995	97 122	97 122
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(210 901)	(154 643)	(108 995)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	465 000	300 000	300 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(200 000)	(160 593)	(465 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 14	-	7 670	7 670
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 14	-	-	-
- Avances sur cessions d'immobilisations en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Avances sur cessions d'immobilisations en fin de période	- Note 14	(120 000)	-	-
- Etat, Redevances de compensation en début de période	+ Note 14	-	27 042	27 042
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	- Note 14	-	-	-
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	114 314	90 544	90 544
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(127 302)	(90 447)	(114 314)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	693 402	467 430	467 430
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(757 184)	(707 965)	(693 402)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	257 467	209 890	209 890
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(332 061)	(217 821)	(257 467)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	34 691	26 782	26 782
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(56 705)	(24 395)	(34 691)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	24 575	15 304	15 304
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(45 403)	(32 377)	(24 575)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	622 809	561 228	561 228
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(431 390)	(344 204)	(622 809)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	213 940	196 000	453 000
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(141 641)	(112 614)	(258 050)
- TVA, payée sur biens et services	+	610 375	311 221	646 632
- Charges de personnel	+ Note 20	3 291 700	2 480 039	5 465 389
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	1 819 151	1 496 208	3 288 798
- Impôts et taxes	- Note 22	(197 658)	(172 130)	(327 050)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>6 393 865</u>	<u>4 516 619</u>	<u>8 203 588</u>

NOTE 31 : Intérêts payés

		<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	304 858	487 604	957 726
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	58 580	57 202	57 202
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(177 791)	(138 975)	(58 580)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	7 207 584	4 402 035	4 402 035
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(6 652 230)	(4 771 258)	(7 207 584)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	1 408 010	1 041 372	1 041 372
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(1 904 308)	(1 015 289)	(1 408 010)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	+ Note 12	(577 006)	(468 623)	(468 623)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	- Note 12	911 628	411 436	577 006
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	723 066	678 853	678 853
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(842 758)	(686 047)	(723 066)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	20 006 959	13 915 784	30 433 146
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(309 278)	(219 188)	(489 612)
<u>Intérêts payés</u>		<u>20 157 314</u>	<u>13 694 906</u>	<u>27 791 865</u>

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	980 418	383 764	383 764
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	(465 049)	(322 966)	(980 418)
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	759 052	-	-
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	-	-	(759 052)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- Note 9	(118 054)	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ Note 9	118 054	118 054	118 054
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	5 095	8 201	8 201
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	(1 320)	(5 095)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	74 367	54 841	54 841
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(121 535)	(87 490)	(74 367)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	3 270	2 771	2 771
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(6 243)	(4 639)	(3 270)
- Impôts et taxes	+ Note 22	197 658	172 130	327 050
- Contribution conjoncturelle		-	-	759 052
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	1 029 646	759 396	2 024 138
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>2 456 679</u>	<u>964 686</u>	<u>1 737 614</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	55 039	57 150	105 338
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	1 941 225	327 294	1 215 887
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	2 793	3 848 788	3 848 788
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(45 609)	-	(2 793)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>1 953 448</u>	<u>4 233 232</u>	<u>5 167 220</u>

NOTE 34 : Dividendes et autres distributions

		<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Dividendes	+ Note 15	3 157 000	2 353 400	2 353 400
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	(35 750)	(2 546)	(2 546)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(17 188)	-	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>3 104 063</u>	<u>2 350 854</u>	<u>2 350 854</u>

NOTE 35 : Autres flux liés à l'exploitation

		<u>30 juin 2017</u>	<u>30 juin 2016</u>	<u>31 Décembre 2016</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	489 489	403 461	403 461
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(446 848)	(566 271)	(489 489)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	110 181	37 884	37 884
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(53 093)	(43 787)	(110 181)
- Placements en début de période	+ Note 6	1 601 913	2 714 220	2 714 220
- Placements en fin de période	- Note 6	(1 594 112)	(2 227 080)	(1 601 913)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	100 000	100 000	100 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(100 000)	(100 000)	(100 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(230 351)	(108 179)	(108 179)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	442 923	144	230 351
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(664 799)	(292 420)	(292 420)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	728 759	666 152	664 799
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	184 079	194 505	352 267
- Plus values sur placements en certificat de dépôts	+ Note 18	-	76 133	-
- Plus values sur titres SICAV	+ Note 18	88	18 684	490
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	53 232	46 095	208 754
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	59	23	13 099
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(41 192)	(343)	(15 344)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>580 327</u>	<u>919 219</u>	<u>2 007 799</u>

NOTE 36 : Informations sur les parties liées

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au 30 Juin 2017, HL a mis en force 36 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 2 993 689 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 10 294 902 dinars.

La marge brute réalisée en 2017 sur ces contrats s'élève à 278 790 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 Juin 2017, à 6 767 543 dinars.

NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 290 141 dinars.

La marge brute réalisée au 30 Juin 2017 sur ces contrats s'élève à 3 285 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 Juin 2017, à 67 943 dinars.

Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, porte sur un montant de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée au 30 Juin 2017 sur ce contrat s'élève à 9 481 dinars.

Au 30 Juin 2017, l'encours financier de ce contrat s'élève à 190 682 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 633 541 dinars

La marge brute réalisée au 30 Juin 2017 sur ces contrats s'élève à 17 578 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 Juin 2017, à 311 620 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, totalise la somme de 228 002 dinars.

La marge brute réalisée au 30 Juin 2017 sur ces contrats s'élève à 6 352 dinars.

Au 30 Juin 2017, l'encours financier de ces contrats s'élève à 124 255 dinars.

STE PRYM FASHION TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société PRYM FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 29 008 dinars.

La marge brute réalisée au 30 Juin 2017 sur ces contrats s'élève à 308 dinars.

Au 30 Juin 2017, l'encours financier de ces contrats s'élève à 3 691 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

La marge brute réalisée au 30 Juin 2017 sur ces contrats est nulle.

Au 30 Juin 2017, l'encours financier de ces contrats s'élève à 2 dinars.

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS)», dans laquelle elle a des administrateurs en commun, totalise la somme de 166 106 dinars.

La marge brute réalisée au 30 Juin 2017 sur ces contrats s'élève à 5 005 dinars.

Au 30 Juin 2017, l'encours financier de ces contrats s'élève à 93 177 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 3 décembre 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève 23.021 DT.

2- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 36.000.000 DT, durant la période allant du 2 janvier 2017 au 21 juillet 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 196.476 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2017, à 6.000.000 DT.

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 15 décembre 2016 au 14 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 2.803 DT

2- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 14 janvier 2017 au 13 juillet 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 33.630 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2017, à 1.000.000 DT.

Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 13 décembre 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 9.008 DT.

2- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 12 janvier 2017 au 21 juillet 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 100.290 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2017, à 3.000.000 DT.

PRYM FASHION TUNISIE

1- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 500.000 DT, durant la période allant du 14 décembre 2016 au 13 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 1.301 DT.

2- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 5.000.000 DT, durant la période allant du 13 janvier 2017 au 18 juillet 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 33.123 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2017, à 1.000.000 DT.

EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 14 décembre 2016 au 19 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 3.203 DT.

2- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 13 janvier 2017 au 18 juillet 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 33.230 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2017, à 1.000.000 DT.

LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 4.404 DT.

2- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2017 au 27 juillet 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 44.840 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2017, à 2.000.000 DT.

IMMOBILIERE MAE

HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société IMMOBILIERE MAE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 17.000.000 DT, durant la période allant du 28 janvier 2017 au 7 juillet 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 46.343 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2017, à 1.500.000 DT.

MAE

HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société MAE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 9 février 2017 au 10 mai 2017, au taux facial de 7,26%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 33.653 DT.

CAPITALEASE SEED FUND 2

HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds « CAPITALEASE SEED FUND 2 » dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 24 mars 2017 au 20 septembre 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2017, s'élève à 9.791 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2017, à 500.000 DT.

Avances en compte courant associé

Le conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2017, s'élève à 4.000 dinars.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease au 30 juin 2017 sont au nombre de 11.

Les charges supportées, au 30 juin 2017, s'élèvent à 102 372 DT.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée, au 30 juin 2017, à 15 972 dinars hors taxes, soit 17 890 dinars toutes taxes comprises.

NOTE 37 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 Août 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.